

FÉDÉRATION DES HARMONIES
ET DES ORCHESTRES SYMPHONIQUES DU QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2017

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN	1
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	
Résultats	2
Évolution des soldes de fonds	3
Bilan	4-5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-10

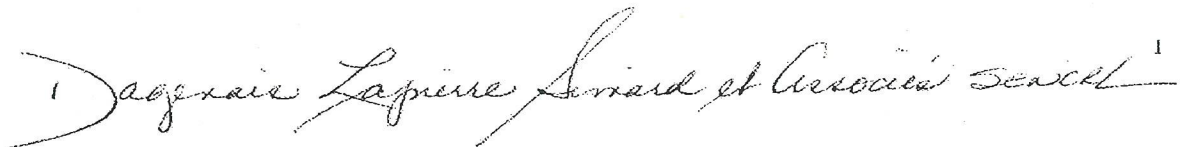
RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux membres de la
FÉDÉRATION DES HARMONIES ET DES ORCHESTRES SYMPHONIQUES DU QUÉBEC

Nous avons procédé à l'examen du bilan consolidé de la FÉDÉRATION DES HARMONIES ET DES ORCHESTRES SYMPHONIQUES DU QUÉBEC au 31 mars 2017 ainsi que des états consolidés des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date. Notre examen a été réalisé conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournies par l'organisme.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers consolidés ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

 ¹

Montréal, le 21 octobre 2017

RÉSULTATS CONSOLIDÉS
Exercice clos le 31 mars

**FÉDÉRATION DES HARMONIES
ET DES ORCHESTRES SYMPHONIQUES DU QUÉBEC**

	Fonds d'administration générale	Fonds affecté aux festivals	Fonds affecté aux concours	Fonds d'immobi- lisations	2017	2016
PRODUITS						
Subventions - MCC	88 820 \$	15 000 \$	15 000 \$	- \$	118 820 \$	118 820 \$
Subventions - autres	-	47 655	24 600	-	72 255	78 582
Cotisations	35 355	-	-	-	35 355	35 015
Revenus autonomes - Festivals	-	427 421	-	-	427 421	433 958
Revenus autonomes - Concours	-	-	91 664	-	91 664	74 923
Congrès, développement régional et services	16 727	-	-	-	16 727	17 054
Autres	32 160	-	-	-	32 160	28 254
Intérêts	450	-	-	-	450	600
	173 512	490 076	131 264	-	794 852	787 206
CHARGES						
Fonctionnement	144 492	-	-	-	144 492	124 414
Vie démocratique	12 781	-	-	-	12 781	9 814
Congrès, développement régional et services	10 059	-	-	-	10 059	18 706
Festivals	-	485 617	-	-	485 617	506 021
Concours	-	-	131 724	-	131 724	108 950
Information et publicité	452	-	-	-	452	200
Amortissement des immobilisations	-	-	-	882	882	611
	167 784	485 617	131 724	882	786 007	768 716
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES						
	5 728 \$	4 459 \$	(460) \$	(882) \$	8 845 \$	18 490 \$

FÉDÉRATION DES HARMONIES
ET DES ORCHESTRES SYMPHONIQUES DU QUÉBEC

ÉVOLUTION CONSOLIDÉE DES SOLDES DE FONDS
Exercice clos le 31 mars

	Fonds d'administration générale	Fonds affecté aux festivals	Fonds affecté aux concours	Fonds d'immobi- lisations	2017	2016
SOLDES DE FONDS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	14 485 \$	95 148 \$	(1 241) \$	3 536 \$	111 928 \$	96 338 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	5 728	4 459	(460)	(882)	8 845	18 490
Participation des partenaires de Victoriaville	-	-	230	-	230	(2 900)
Virement interfonds	1 868	-	(1 868)	-	-	-
SOLDES DE FONDS À LA FIN DE L'EXERCICE	22 081 \$	99 607 \$	(3 339) \$	2 654 \$	121 003 \$	111 928 \$

	Fonds d'administration générale	Fonds affecté aux festivals	Fonds affecté aux concours	Fonds d'immobi- lisations	2017	2016
ACTIF						
ÉLÉMENTS À COURT TERME						
Encaisse	29 487 \$	96 664 \$	- \$	- \$	126 151 \$	112 864 \$
Placement	15 000	-	-	-	15 000	15 000
Débiteurs	1 420	13 349	3 202	-	17 971	42 150
Subvention à recevoir	-	4 000	-	-	4 000	12 151
Frais payés d'avance	-	1 349	-	-	1 349	1 939
Avances - Fonds d'administration générale	-	1 614 *	3 625 *	-	-	-
	45 907	116 976	6 827	-	164 471	184 104
	-	-	-	2 654	2 654	3 536
	45 907 \$	116 976 \$	6 827 \$	2 654 \$	167 125 \$	187 640 \$
IMMOBILISATIONS (note 3)						

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne des totaux du bilan étant donné qu'ils s'éliminent avec les éléments de passif correspondants.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, Administrateur

_____, Administrateur

"Non audité"

FÉDÉRATION DES HARMONIES
ET DES ORCHESTRES SYMPHONIQUES DU QUÉBEC

BILAN CONSOLIDÉ
31 mars

	Fonds d'administration générale	Fonds affecté aux festivals	Fonds affecté aux concours	Fonds d'immobi- lisations	2017	2016
PASSIF						
ÉLÉMENTS À COURT TERME						
Découvert bancaire	- \$	- \$	8 355 \$	- \$	8 355 \$	- \$
Créditeurs et frais courus	5 712	11 044	-	-	16 756	19 843
Avances - Fonds affecté aux festivals	1 614 *	-	-	-	-	-
Avances - Fonds affecté aux concours	3 625 *	-	-	-	-	-
Revenus reportés	12 875	6 325	5 150	-	24 350	27 110
Subventions reportées	-	-	-	-	-	30 000
	23 826	17 369	13 505	-	49 461	76 953

SOLDES DE FONDS

Non grevés d'affectations	3 755	-	-	-	3 755	(3 391)
Affectations internes						
Festivals	-	64 607	-	-	64 607	60 148
Concours	-	-	(3 339)	-	(3 339)	(1 241)
Réserves (note 5)	18 326	35 000	-	-	53 326	52 876
Investis en immobilisations	-	-	-	2 654	2 654	3 536
	22 081	99 607	(3 339)	2 654	121 003	111 928
Part des partenaires de Victoriaville	-	-	(3 339)	-	(3 339)	(1 241)
	22 081	99 607	(6 678)	2 654	117 664	110 687
	45 907 \$	116 976 \$	6 827 \$	2 654 \$	167 125 \$	187 640 \$

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne des totaux du bilan étant donné qu'ils s'éliminent avec les éléments d'actif correspondants.

"Non audité"

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS
Exercice clos le 31 mars

**FÉDÉRATION DES HARMONIES
ET DES ORCHESTRES SYMPHONIQUES DU QUÉBEC**

	Fonds d'administration générale	Fonds affecté aux festivals	Fonds affecté aux concours	Fonds d'immobi- lisations	2017	2016
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT						
Entrées de fonds:						
Subventions - MCC	88 820 \$	- \$	- \$	- \$	88 820 \$	118 820 \$
Subventions - autres	-	47 625	24 600	-	72 225	72 431
Cotisations	37 825	-	-	-	37 825	34 785
Revenus autonomes - Festivals	-	436 825	-	-	436 825	439 394
Revenus autonomes - Concours	-	-	94 264	-	94 264	75 864
Congrès, développement régional et services	16 727	-	-	-	16 727	18 024
Autres	24 696	-	-	-	24 696	42 653
Intérêts	450	-	-	-	450	600
	168 518	484 450	118 864	-	771 832	802 571
Sorties de fonds : charges	(167 705)	(465 798)	(131 529)	-	(765 032)	(781 297)
	813	18 652	(12 665)	-	6 800	21 274
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT						
Sorties de fonds	-	-	-	-	-	(591)
Acquisitions d'immobilisations	-	-	-	-	-	-
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT						
Sorties de fonds	-	-	(1 868)	-	(1 868)	(3 334)
Versement aux partenaires de Victoriaville	-	-	-	-	-	-
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	813	18 652	(14 533)	-	4 932	17 349
ENCAISSE (DÉCOUVERT) AU DÉBUT DE L'EXERCICE	55 497	63 188	(5 821)	-	112 864	95 515
	56 310	81 840	(20 354)	-	117 796	112 864
AJUSTEMENTS INTERFONDS	(26 823)	14 824	11 999	-	-	-
ENCAISSE (DÉCOUVERT) À LA FIN DE L'EXERCICE	29 487 \$	96 664 \$	(8 355) \$	- \$	117 796 \$	112 864 \$

"Non audité"

1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme sans but lucratif, constitué selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, organise et supervise des activités musicales.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations.

Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration générale rend compte des activités menées par l'organisme en matière de prestation de services et d'administration. Ce fonds représente les ressources non affectées et les subventions de fonctionnement.

Le fonds affecté aux festivals présente seulement les ressources affectées aux activités reliées aux festivals annuels.

Le fonds affecté aux concours présente seulement les ressources affectées aux activités reliées aux festivals annuels des Harmonies du Québec - volet "Solistes et petits ensembles"

Le fonds des immobilisations présente les actifs et les charges afférents aux immobilisations.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports, les divers produits appartenant aux comités organisateurs ainsi que la quote-part des inscriptions aux activités conservées par le fonds d'administration sont constatés lorsque l'activité a lieu. Les apports non affectés et les autres produits sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent un nombre considérable d'heures lors du déroulement du festival annuel de l'organisme. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes du COFHQ puisqu'une part importante de ses activités est effectuée par l'intermédiaire de cette société qui a été formée dans le but d'organiser le festival annuel. Advenant une liquidation du COFHQ, l'actif et le passif seraient assumés par la Fédération des Harmonies et des Orchestres Symphoniques du Québec.

Les états financiers consolidés incluent les comptes du COCSPEFHOSQ puisqu'une part importante de ses activités est effectuée par l'intermédiaire de cette société qui a été formée dans le but d'organiser le festival annuel des Harmonies du Québec - volet "Solistes et petits ensembles". Advenant une liquidation du COCSPEFHOSQ, l'actif et le passif seraient assumés à 50% par la Fédération des Harmonies et des Orchestres Symphoniques du Québec.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements, des débiteurs et de la subvention à recevoir.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent du découvert bancaire, de l'emprunt bancaire, des fournisseurs et des charges à payer.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'origine. Elles sont amorties selon la méthode d'amortissement dégressif aux taux annuels suivants:

Mobilier	20%
Équipement	10%
Matériel de promotion - permanent	10%
Équipement informatique	30%

3. IMMOBILISATIONS

	2017			2016
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier	1 081 \$	583 \$	498 \$	622 \$
Équipement	6 066	5 637	429	477
Matériel de promotion - permanent	1 358	1 262	96	107
Équipement informatique	9 357	7 726	1 631	2 330
	17 862 \$	15 208 \$	2 654 \$	3 536 \$

4. MARGE DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une marge de crédit de 30 000 \$, au taux de 6,95%, renouvelable annuellement.

5. AFFECTATIONS INTERNES

Réserve au Fonds affecté aux festivals

En 2010, le conseil d'administration du COFHQ a approuvé la création d'une réserve de 50 000 \$ afin de servir à l'élaboration des stratégies significatives pour le développement du festival des harmonies et de la musique d'harmonie au Québec afin de contrer la décroissance de l'achalandage au festival des harmonies.

Au cours de l'exercice 2015, à la demande de la Fédération des Harmonies et des Orchestres Symphoniques du Québec, le conseil d'administration a approuvé l'utilisation d'un montant de 15 000 \$ à même cette réserve.

5. **AFFECTATIONS INTERNES (suite)**

Réserve au Fonds d'administration générale

Au cours de l'exercice 2015, il y a eu dissolution de la Fondation des harmonies du Québec et les sommes résiduelles ont été transférées à l'organisme conformément aux dispositions des règlements généraux de la fondation. Le conseil d'administration a décidé de créer une réserve afin de servir au développement de la pratique de la musique d'ensemble au Québec.

Les revenus d'intérêts encaissés sur le placement sont transférés à cette réserve.

6. **INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DU RISQUE**

Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs et à sa subvention à recevoir. Il évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La société est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la société à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent la société à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Variation des risques

L'exposition de l'organisme aux risques n'a pas changé depuis l'exercice précédent.